**

**Finalité de l’EMAS**

L’EMAS est un dispositif financé par l’ARS au service de tous les membres de la communauté éducative dans le cadre de leurs missions **scolaires** ou **périscolaires.**

Sa finalité est de *« renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative »[[1]](#footnote-1)*

L’EMAS se veut être un dispositif **souple**, **réactif** et **accessible à tous les professionnels** **de la communauté éducative du territoire du Lot**. L’EMAS ne se substitue pas aux dispositifs d’aides mis en place par l’Education Nationale mais agit en complément après que ces dispositifs aient été mis en place.

**Comment saisir l’EMAS ?**

**Quelle réponse vous sera apportée ?**

**Renseignements concernant le demandeur**

**Etablissement concerné :** cliquez ici pour répondre **Circonscription :** cliquez ici pour répondre

**Nom, prénom du demandeur :** cliquez ici pour répondre

**Fonction du demandeur :** cliquez ici pour répondre

**Date de la demande :** cliquez ici pour répondre

**Vos coordonnées :**

 🕿 cliquez ici pour répondre

 @  cliquez ici pour répondre

**Nature de l’aide demandée**

**Nature de la demande :**

[ ]  Appui et conseils à la communauté éducative pour renforcer la scolarisation d’un public spécifique ;

[ ]  Appui et conseils à la scolarisation pour renforcer la scolarisation d’un enfant à besoins spécifiques ;

[ ]  Aide à la recherche de solutions dans une situation difficile pour éviter une rupture de parcours ;

[ ]  Appui auprès des équipes pluridisciplinaires de la MDPH (identification des besoins, orientation).

**Demande réservée à l’IEN, à l’IEN-ASH ou au chef d’établissement :**

[ ]  Actions de sensibilisation, d’information ou de formation concernant un public ou des difficultés spécifiques.

**Renseignements à compléter concernant votre demande**

**Si votre demande concerne un public ou des difficultés spécifiques** => merci de compléter le cadre « public ou difficultés spécifiques » (**cf. p. 3**)

**Si votre demande concerne une situation individuelle**=> merci de compéter le cadre « situation individuelle » (**Cf. p. 3 et 4**)

****

**Public ou difficultés spécifiques**

**Type de public et difficultés associées :**

cliquer ici pour répondre en apportant toutes les précisions que vous jugerez utiles pour caractériser le public et/ou la nature des difficultés rencontrées

**Quelles sont les questions auxquelles vous souhaiteriez trouver des réponses avec l’aide de l’EMAS du Lot ?**

cliquez ici pour rédiger votre ou vos question(s)

****

**Situation individuelle d’un enfant**

**Situation de l’enfant**

* Les représentants légaux ont-ils été informés de

la demande d’intervention auprès de l’EMAS ? [ ]  Oui [ ]  Non

* Ont-ils donné leur autorisation écrite : [ ]  Oui [ ]  Non
* Souhaitent-ils rencontrer l’EMAS ? [ ]  Oui [ ]  Non
* Age et classe de l’enfant : cliquez ici pour répondre
* A votre connaissance, l’enfant bénéficie-t-il d’une notification MDPH :

[ ]  AEEH [ ]  AESH [ ]  ULIS [ ]  Matériel pédagogique adapté

[ ]  SESSAD [ ]  Autre établissement médico-social : cliquez ici pour préciser

La notification est-elle effective : [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Ne sait pas

* L’enfant bénéficie-t-il d’un PAI ? [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Ne sait pas
* Des soins extérieurs sont-ils en cours ? [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Ne sait pas
* Si oui, pouvez-vous préciser la nature des soins : cliquez ici pour répondre
* Des soins sont-ils en attente [ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Ne sait pas
* Si oui, pouvez-vous préciser la nature des soins : cliquez ici pour répondre

**Parcours de l’enfant**

* L’histoire de l’enfant à l’école (sauts de classes, incidents, périodes de ruptures …)

cliquez ici pour préciser

* Les freins aux apprentissages ou à la vie en collectivité observés :

cliquez ici pour préciser

* Nature des difficultés rencontrées par l’enseignant, l’équipe pédagogique ou les autres enfants :

cliquez ici pour préciser

* Les compétences et ressources identifiées :

cliquez ici pour préciser

**L’enfant bénéficie-t-il déjà d’aide et/ou d’aménagement(s) mis en place par l’Education Nationale ?**

[ ]  Différenciation [ ]  APC [ ]  Décloisonnement [ ]  PPRE

[ ]  Stage réussite [ ]  PAP [ ]  Aide aux devoirs

[ ]  Appui RASED : cliquez ici pour préciser

[ ]  Autre(s) : cliquez ici pour préciser

Quel(s) bénéfice(s) ont apporté ces aides ? cliquez ici pour préciser

**Quelles sont les questions auxquelles vous souhaiteriez trouver des réponses avec l’aide de l’EMAS du Lot ?**

cliquez ici pour rédiger votre ou vos question(s)

**Visa de la demande par le directeur, l’IEN ou le chef d’établissement avant validation par l’IEN-ASH**

**Date et signature du demandeur**

**Si classe secondaire, visa du chef d’établissement**

**Si classe primaire, visa du directeur d’école et de l’IEN de circonscription**

1. Circulaire n° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d’équipes mobiles d’appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap. [↑](#footnote-ref-1)